

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2008

Réception par le Prefet : 16/12/2008

Publication : 19/12/2008



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG 2008-5-1-7

Séance du vendredi 12 décembre 2008

### BUDGET PRIMITIF 2009 - BATIMENTS DEPARTEMENTAUX -

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission des Finances, de l'Administration Générale et des Ressources Humaines en date du 20 novembre 2008,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide de l'opportunité des nouvelles opérations mentionnées dans ce rapport, vote les Autorisations de Programme nouvelles et complémentaires ainsi définies, pour un montant total de 992 500 € ;
- valide les inscriptions budgétaires aux chapitres d'investissement et fonctionnement, à savoir respectivement 11 907 500 € et 274 500 € ;
- valide l'inscription de 659 556 € au titre des recettes d'investissement ;
- autorise le Président du Conseil Général à souscrire le(s) marché(s) nécessaire(s) ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre de la (des) consultation(s) y afférent ;
- donne délégation générale à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans ce rapport.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstention